

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 3 (1929)

Heft: 7: Schweizer Sammler = Collectionneur suisse

Artikel: Notes d'un fureteur [Fortsetzung]

Autor: Hilberer, J.E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Notes d'un fureteur.**1. Les anciens almanachs.*

(Suite.)

Il nous apprend aussi, le vieil almanach, combien se vendaient les vaches et les chèvres, combien valaient la paille, le blé, l'orge et les avoines, les fruits et les légumes, et ce qu'il fallait déboursier pour le beurre, les „cérès“, les tomes et les fromages. Et les vins? Quel prix faisait-on au tout vieux de 1750, au petit-vieux de 1751 et au nouveau de 1752? De quoi parlait-on dans les auberges? Quelles étaient les nouvelles à sensation? Parlait-on encore du major Davel, du Bernois Henzi ou de Pierra Péquignat? De quoi s'inquiétait alors la rumeur publique?

Où sont les charlatans, les faiseurs de tours, les musiques ambulantes suivies de la foule des gamins, les uns suçant un bâton de réglisse ou de sucre d'orge, les autres rongéant un bout de „biscôme“ ou grignottant des bricelets, ou bien soufflant à perdre haleine dans un couteau à sifflet? Que sont devenus les gardes de foires, miliciens aguerris, durs aux larrons et tendres à la bouteille? Où sont les „Egrèges“, les „Provides“, les „Vertueux“, les „Nobles bourgeois“, le „Châtelain“, le „Banneret“, Messieurs les Syndics et les Magnifijues Baillifs de Leurs Excellences de Berne?

Et Leurs Excellences elles-mêmes que sont-elles devenues?

Hélas! Tout a disparu, tout est loin! Marchands, paysans, bourgeois, gardes, larrons, musiciens, gamins, bannerets, syndics, tous sont descendus dans la tombe. Le gouvernement de Leurs Excellences est tombé dans l'oubli; la tourmente de 1789, puis d'autres tourmentes non moins cruelles, ont soufflé sur l'Europe en renouvelant ses institutions; des monarchies se sont élevées et ont croulé encore plus rapidement; hommes et choses sont entrés dans le domaine de l'histoire, tandis que le bon Messenger, clopin clopant, revient encore chaque année nous égayer de sa présence et de ses récits.

Ne méprisons donc pas les anciens almanachs, ces témoins muets des âges disparus. Ils avaient leur mérite. Gaulois, rabelaisiens parfois, ils disaient crûment bien des vérités. Riches et pauvres, jeunes et vieux n'avaient guère un grand choix de livres et, dans ces vieilles pages poudrenses, on trouve parfois cet esprit du terroir que le temps, ce grand égalisateur, anéantit peu à peu non sans laisser un brin de mélancolie.

2. Les almanachs du Jura bernois.

Si maintenant nous considérons le Jura bernois, y compris l'ancien territoire de Bienne, — ce qui n'est point une anomalie puisque l'Evêque de Bâle a eu de tous temps de certains droits sur la ville de Bienne, — nous verrons que les publications de ce genre y étaient connues comme partout ailleurs.

Au commencement du XVII^e siècle, vivait à Bienne un savant, à la fois mathématicien, astronome et maître d'école, du nom de Jacob Rosius. Or, en 1623, Rosius commença la publication d'un calendrier qui devint célèbre. Je dis célèbre parce que ce calendrier fut le père du „Messenger boiteux de Basle“ et parce qu'il paraissait encore longtemps après la mort de son fondateur. Je me rappelle l'avoir vu dans ma jeunesse. Jacob Rosius dédia

son calendrier aux Messieurs de Berne et reçut en retour le don princier de cinq couronnes. Plus tard, il lui fut accordé un privilège ou une concession pour la vente de sa publication dans les Etats de Berne.

Bientôt, d'autres almanachs firent leur apparition, à Berne; à Lausanne, à Genève, sans compter le fameux „Messager boiteux de Basle”, déjà cité. Ces multiples créations doivent avoir eu pour cause la disparation momentanée du „Rosius-Kalender”. Jacob Rosius mourut en 1674 et son fils vendit les manuscrits, la bibliothèque et le privilège de son père, à un nommé Jacob Bertsche, à Bâle.

Pénétrons maintenant à l'intérieur de notre pays. J'ignore si les imprimeurs des Princes-Evêques de Bâle fabriquaient des almanachs pour le peuple. La chose est cependant plus que probable. M. le professeur Amweg, dans son admirable et si complète „Bibliographie du Jura bernois”, cite en tout cas un „Almanach des Bergers”, publié à Delémont en 1693. Il cite également un „Almanac (sic) du Diocèse de Basle”, pour l'an de grâce 1781, publié à Colmar chez J.-H. Decker et Fils, Imprimerie du Roi et du Département du Haut-Rhin. Mais il faut arriver au XIX^e siècle pour rencontrer la publication d'un almanach vraiment régional.

(A suivre.)

J. E. Hilberer.

Elsässische Bibliophile Gesellschaft in Strassburg.

Wie wir vernehmen, hat sich in Strassburg eine „Elsässische Bibliophile Gesellschaft“ gebildet. Sie macht sich zur Aufgabe, wertvolle Erzeugnisse elsässischer Graphik aus früheren Jahrhunderten neu herauszugeben. Dieselben stehen den Mitgliedern der Gesellschaft in je einem Exemplar zu *Vorzugspreisen* zur Verfügung. Die Zahl der Mitglieder ist auf 200 begrenzt; Mitglied kann jede natürliche oder juristische Person werden.

Der Jahresbeitrag ist auf frs. 30.— festgesetzt. *Mitglieder*, die ihren Beitritt *nach* dem 1. Januar 1930 *erklären*, zahlen eine einmalige Eintrittsgebühr von frs. 50.—. Bibliographische Erläuterungen zu den jeweiligen Veröffentlichungen erscheinen separat und stehen den Mitgliedern kostenlos zur Verfügung. Als erste Veröffentlichung erschien soeben in Facsimile:

Elsässische Frühdrucke — Nr. 1. „Gesatz und Ordenunge der loblichen und hochberümpften Freyen statt Straszburg“. (Nach dem Unicum in der Stiftsbibliothek zu Einsiedeln, Nr. 1014—16) in 4^o. Preis für Mitglieder frs. 18.—.

Zwecks Anmeldungen wende man sich an Paul Heitz, 24 rue J. J. Rousseau, Strassburg (Elsass).

Nouveautés bibliophiliques. — Bibliophile Neuerscheinungen.

C. F. Ramuz. *Chant des Pays du Rhône.*

G. de Reynold. *Le Génie de Berne.*

Léon Savary. *Fribourg.*

Lausanne. „*Les Cahiers romands*“. Payot et Cie. 1928/1929.

La librairie Payot a eu l'heureuse idée de présenter aux amis du livre les plus appréciés de nos auteurs romands dans des œuvres spécifiquement